16, rue de la Défense Passive BP 5132 Porte de Nacre 14070 CAEN CEDEX 5 - Tél 02 31 47 45 50 NOTINS2.doc

NOTICE D'INSCRIPTION EN SECONDE

(Élèves sortant de 3ème)

| Votre enfant a été affecté en classe de seconde générale au lycée Victor Hugo (cf. avis d'affectation délivré par l'Inspection Académique). Afin de valider son inscription, veuillez : | | |
|---|--|---|
| 1/ adresser au lycée le dossier d'inscription complet avant le 6 juillet 2018. Ou | | |
| | | 2/ rapporter le dossier d'inscription complet au lycée les 2 et 3 juillet 2018 de 8h30 à 18h00. |
| A défaut d'inscription d'ici le 6 juillet inclus, votre place sera considérée comme vacante et attribuée à un autre élève | | |
| Pièces à fournir pour le dossier d'inscription : | | |
| | La fiche rose « INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE » | |
| | La fiche du service d'intendance complétée (voir la note relative au règlement de la DP ci-jointe) | |
| | Le mandat de prélèvement SEPA + RIB du compte à prélever si vous optez pour les prélèvements automatiques. | |
| | Un relevé d'identité bancaire en prévision d'éventuels remboursements ou versements à la famille (trop perçus voyages, bourses) | |
| | La fiche « infirmerie » | |
| | Une photocopie du livret de famille et une copie du jugement en cas de divorce | |
| | Une photocopie de la carte d'identité de l'élève | |
| | L'original du certificat de fin de scolarité (EXEAT) à demander au dernier établissement fréquenté (collège et lycée d'origine) | |
| | La photocopie des 3 bulletins trimestriels de la classe de troisième. | |
| | Un chèque de 10.00 € libellé à l'ordre de « Maison des lycéens du lycée Victor Hugo de Caen » (indiquer au verso du chèque les NOM, prénom). L'adhésion à la Maison des lycéens n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée afin de permettre le développement de la vie associative au lycée. | |
| | Un chèque de 30 € libellé à l'ordre de « l'Association Sportive du lycée V. Hugo » (indiquer au verso du chèque les NOM, prénom et classe). Adhésion non obligatoire . Les principales activités proposées sont présentées dans un | |

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8 h 30

- prise en charge des élèves : 8h30-11h30 et de 13h20-15h10
- le self fonctionnera normalement

document disponible au secrétariat des inscriptions.

Information sur les livres : voir l'affichage à l'entrée de l'établissement ou le site du lycée : http://vhugo.etab.ac-caen.fr/

16, rue de la Défense Passive BP 5132 Porte de Nacre 14070 CAEN CEDEX 5 - Tél 02 31 47 45 5 NOTINS2.2.doc

NOTICE D'INSCRIPTION EN SECONDE

(Élèves redoublant de 2de)

| Votre enfant a été affecté en classe de seconde générale au lycée Victor Hugo (cf. avis d'affectation délivré par l'Inspection Académique). Afin de valider son inscription, veuillez : | | |
|---|---|--|
| Rapporter le dossier d'inscription complet au lycée les 2 et 3 juillet 2018 de 8h30 à 18h00. | | |
| A défaut d'inscription avant le 6 juillet inclus, votre place sera considérée comme vacante et attribuée à un autre élève | | |
| Pièces à fournir pour le dossier d'inscription : | | |
| | La fiche rose « INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE » | |
| | La fiche du service d'intendance complétée (voir la note relative au règlement de la DP ci-jointe) | |
| | Le mandat de prélèvement SEPA + RIB du compte à prélever si vous optez pour les prélèvements automatiques. A fournir s'il s'agit d'une nouvelle demande. | |
| | Un relevé d'identité bancaire en prévision d'éventuels remboursements ou versements à la famille (trop perçus voyages, bourses) | |
| | La fiche « infirmerie » | |
| | Un chèque de 10.00 € libellé à l'ordre de « Maison des lycéens du lycée Victor Hugo de Caen » (anciennement FSE) indiquer au verso du chèque les NOM, prénom). L'adhésion à la Maison des lycéens n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée afin de permettre le développement de la vie associative au lycée. | |
| | Un chèque de 30 € libellé à l'ordre de « l'Association Sportive du lycée V. Hugo » (indiquer au verso du chèque les | |

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8 h 30

NOM, prénom et classe). Adhésion non obligatoire. Les principales activités proposées sont présentées dans un

- prise en charge des élèves : 8h30-11h30 et de 13h20-15h10
- le self fonctionnera normalement

document disponible au secrétariat des inscriptions.

Information sur les livres : voir l'affichage à l'entrée de l'établissement ou le site du lycée : http://vhugo.etab.ac-caen.fr/